

Votre contact :

Julien Taymans - Président
Régionale Natagora Brabant wallon
Chemin des Prés, 5
1320 Nodebais
0485/146947
julien.taymans@natagora.be

Nodebais, le 29 janvier 2015

Service public de Wallonie
Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire,
du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie (DGO4)
Direction de la Protection du Patrimoine
Madame Françoise Duperroy, Directrice
rue des Brigades d'Irlande, 1 - 3
5100 Jambes (Namur)

**Concerne : Classement du bois des Bruyères et du triage Sainte Gertrude
(commune de Waterloo).**

Madame la Directrice,

En tant qu'association de protection de la nature en Régions wallonne et bruxelloise, Natagora a été informée de la demande de classement du bois des Bruyères et du triage Sainte Gertrude (commune de Waterloo) adressée par l'*AIQW (Association InterQuartiers de Waterloo)*, *ADESA (Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents)* et *Environnement Waterloo* à la fin de l'année 2014.

Et par cette lettre, nous souhaitons appuyer leur demande car ces lieux sont à conserver et à protéger à bien des égards.

Le bois des Bruyères et le triage Sainte Gertrude ont fait partie de la forêt de Soignes jusqu'au XIX^e siècle.

Le bois des Bruyères a pour lui la spécificité de ne pas subir de gestion particulière et de n'avoir jamais été défriché.¹ Il s'agit d'un petit espace boisé d'essences diversifiées d'arbres couvrant un espace d'environ huit hectares où le seul ruisseau de Waterloo (le Ry Patiaux) prend sa source. Le site comprend aussi un bassin d'orage faisant également office d'étang accueillant des oiseaux d'eau.

Le triage Sainte Gertrude a vu ses bois défrichés pour la culture de la betterave sucrière qui fut mise à l'honneur lorsque le blocus de l'empire français opéré par la marine britannique prive nos contrées du sucre de canne. C'est vers 1833, dans le récent royaume de Belgique, que les parties boisées entourant l'actuel bois des Bruyères sont converties en zones agricoles pour la culture de la betterave.² La ferme du triage Sainte Gertrude la cultive encore toujours. Une mare y abritait des crapauds calamites, espèce protégée en Wallonie.

¹ En effet vers 1750, au vu de sa surexploitation, la forêt de Soignes est restaurée par les Pays-Bas autrichiens sous la forme d'une futaie de hêtres productive telle qu'on la connaît encore aujourd'hui. Pour cause de sols médiocres ou de rénovation inachevée, la zone actuelle du bois des Bruyères y échappe.

² La forêt de Soignes sera réduite à 4 338 hectares, d'abord défrichée par la Société Générale (dont le rôle est de financer le développement économique des provinces du sud du Royaume uni des Pays-Bas) ensuite par les particuliers auxquelles cette dernière a vendu de grandes parcelles, craignant la confiscation de ses biens.

La régionale Natagora Brabant wallon s'emploie à enrayer la dégradation de la biodiversité animale et végétale dans sa province. Dès lors, il est de son devoir de souligner le rôle joué à cet égard dans le maillage vert entre la forêt de Soignes et le bois de Hal par le bois des Bruyères et le triage Sainte Gertrude. Le premier offre un refuge à la biodiversité animale et végétale qu'il alimente par la diversification de ses essences boisées. La connectivité des populations animales et végétales avec l'extérieur du massif boisé se fait via le second qui fait office de couloir vers le triage des Sept Fontaines³ et le bois de Hal. Ce maillage écologique est composé de milieux (semi-)naturels divers tels que bois, bosquets, prairies, friches, haies, pièces d'eau et zones humides. Ces « couloirs de liaison » sont essentiels car ils maintiennent le peu de communication qui reste entre les trois grandes forêts du Brabant (forêts de Meerdaal, de Soignes, et bois de Hal) si fragmenté soit-il.

Sur base d'un inventaire botanique réalisé au bois des Bruyères par Monsieur Eddy Steinert (Cercles des Naturalistes de Belgique), nous avons relevé trois espèces concernées par un statut de protection :

- la listère ovale – *Listera ovata* (orchidée) ;
- l'épipactis à larges feuilles – *Epipactis helleborine* (orchidée) ;
- la gesse de Nissolle – *Lathyrus nissolia* (espèce menacée d'extinction et strictement protégée en Wallonie).

Cette dernière constitue un argument pertinent pour la protection de son habitat car il s'agit d'une espèce menacée d'extinction en Wallonie.

Comme ASBL œuvrant à la sensibilisation à la nature, Natagora note que de nombreux promeneurs de Waterloo et des communes avoisinantes (Braine-l'Alleud, Rhode-Saint-Genèse, etc.) peuvent jouir, au triage Sainte Gertrude, de paysages ruraux remarquables, qui sont en passe d'être les derniers librement accessibles sur le territoire de la commune. Quant au bois des Bruyères, cet espace vert à deux pas du cœur d'une zone fortement urbanisée et densément peuplée participe à la sensibilisation des citoyens à la nature. Y ont déjà été organisées des visites avec un guide nature, la réalisation d'activités à thème comme le débardage à cheval, la disposition de panneaux explicatifs quant au contexte historique ou environnemental proposant un parcours didactique destiné aux enfants, aux parents, aux professeurs, ...

D'avance, nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à notre lettre et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la régionale Natagora Brabant Wallon,

Julien Taymans,
Président

³ Une partie du triage des Sept Fontaines est déjà classée depuis 1953.